

CONFIDENTIEL

RAPPORT DE FIN D'ACTIVITE

J'ai pris possession du poste de Consul de Suisse, à Nice, le 20 février 1969 et, pour avoir atteint la limite d'âge, le quitterai définitivement le 31 décembre 1973. Les expériences faites pendant cette période de près de cinq ans m'inspirent les réflexions et conseils suivants, destinés à mon successeur:

1. Rapports entre l'arrondissement consulaire et la Suisse.

Notre pays jouit encore toujours, sur la Côte-d'Azur, d'un très grand prestige et y compte de nombreux amis et admirateurs. Cette situation privilégiée, cependant, repose plus sur le passé que sur le présent. Les hôteliers suisses qui ont largement contribué au développement de la région n'existent plus et les établissements dirigés encore par des Suisses se limitent à:

- | | | | |
|----|--------------|-------------------------------|---------------------------------------|
| 1) | Beaulieu: | Hôtel Métropole | (directeur Badrutt) |
| 2) | Cannes: | Hôtel Carlton | (directeur général Scheck) |
| 3) | Menton: | Hôtel Bristol | (directeur propriétaire
Klainguti) |
| 4) | Menton: | Hôtel Royal Westminster | (propriétaire Mme Hagen) |
| 5) | Monaco: | Hôtel de Rome | (propriétaire Mme Bonvin) |
| 6) | Monte-Carlo: | Hôtel Métropole | (directeur général Scheck) |
| 7) | Monte-Carlo: | Hôtel de la Réserve et Suisse | (directeur propriétaire
Ingold) |
| 8) | Nice: | Hôtel Beaurivage | (directeur P. de Willa) |

Il n'y a que quelques petits restaurateurs suisses dans l'arrière-pays, et ils sont pratiquement inconnus. Par contre un restaurant de réputation internationale, placé dans un site unique, appartient à un Suisse (Ingold): Restaurant de la Chèvre d'Or, Eze-Village.

Les pâtisseries et confiseurs suisses qui avaient suivi nos hôteliers ne sont, eux aussi, plus que quelques uns. L'un d'eux, M. Auer, à Nice, s'est rendu célèbre par sa fabrication de fruits confits.

L'aide que certains Français ont reçue de la Suisse pendant la dernière guerre mondiale a aussi contribué au resserrement des liens d'amitié existants.

Avec le passage des générations les rapports directs entre individus des deux nations sont de moins en moins évoqués. Il reste toutefois les idées reçues concernant le caractère helvétique: travail, honnêteté, ordre, discipline, courtoisie qui vont de pair avec les montres, le chocolat et le fromage. Avec envie et une admiration mitigée on mentionne très souvent "les banquiers suisses" mais jamais nos grandes maisons mondialement connues ni les performances de notre industrie des machines ou de notre industrie chimique.

Les familles de la Côte-d'Azur la fuient au moment des vacances estivales. Elles se réfugient en grand nombre dans nos chalets et hôtels. Peu linguistes, elles donnent la préférence à la région du Léman et celle du Valais. Certains Français, cependant, mentionnent également l'Oberland bernois ou le Lac des Quatre-Cantons. A l'exception de Berne, aucune ville de la Suisse allemande ne semble attirer.

Les touristes précités reviennent de leurs vacances enchantés bien que formulant parfois des petites plaintes sur les prix. Chose extraordinaire pour des Français, tous semblent aimer la cuisine suisse.

Ainsi, ne connaissant de notre pays qu'un aspect agréable, ils lui gardent un souvenir affectueux.

On peut dire que presque tous les habitants de la région qui exercent des professions libérales ou ont de bonnes situations ont voyagé en Suisse, mais que leurs connaissances du pays - à quelques exceptions près - sont plutôt superficielles. Les échanges de touristes, cependant, suscitent des contacts personnels

qui permettent l'organisation de congrès, de compétitions sportives ou d'autres manifestations professionnelles sans que l'on ait besoin de recourir aux lumières du Consulat.

Le génie imaginatif et créateur des artistes trouvent une atmosphère propice sur la Côte-d'Azur et plusieurs de nos compatriotes font des pèlerinages aux Musées Picasso, Matisse, Léger, Chéret, Chagal, aux Chapelles Picasso et Cocteau, à la Fondation Maeght, etc. mais relativement peu y restent longtemps en quête d'inspiration. Les activités de grands orchestres comme celui de Nice ou encore de l'ORTF Nice-Côte d'Azur permettent aussi des échanges culturels dans le domaine de la musique mais des impératifs financiers n'autorisent pas leur intensification. En général, la présence de la Suisse pourrait être plus marquée et serait certainement bien reçue.

Cannes est la Mecque estivale de presque tous les artistes cotés en France. Monaco partage en partie ce privilège. C'est surtout pendant la période des vacances qu'ils viennent sur la Côte d'Azur avec le Tout Paris. C'est un véritable exode, les plus riches y entretenant de somptueuses résidences secondaires. Les périodes d'affluence de matière grise peuvent presque être chronométrées et même cataloguées par branche artistique ou scientifique. La "détente" est toute relative et est volontiers utilisée à des fins publicitaires. Un organisateur astucieux pourrait donc en profiter pour établir des liens avec le monde francophone d'abord, puis aussi avec des gloires étrangères.

Les rapports entre le Consulat et les autorités locales peuvent être qualifiés d'excellents. Le Chef de poste est invité à presque toutes les manifestations officielles. Il ne peut que se féliciter des relations qu'il entretient avec les autorités préfectorales et municipales à Nice, gouvernementales et municipales à Monaco. On peut même qualifier celles-ci de très amicales avec le Préfet Thomas et son Chef de Cabinet Raffray. Le Secrétaire général Degrave qui connaît bien la Suisse sera très pro-

* *) addendum - voir page 26

chainement transféré, semble-t-il, à Lons-le-Saunier comme Préfet du Département du Jura. Son remplaçant ne m'est pas encore connu. Quant au Secrétaire général Pierre Costa, le Consulat n'a eu que peu affaire à lui. Il a déclaré, toutefois, avoir des sympathies pour notre pays. Le Député-Maire Jacques Médecin, récemment élu également Président du Conseil Général du Département, est un homme fort occupé, mais qui soigne ses relations avec les représentants de tous les pays. Son 1er Adjoint, M. Gérald Cassin, qui le remplace dans maintes cérémonies et débats et dont l'opinion est très écoutée, est un ami de la Suisse autant qu'un ami personnel du soussigné. M. Blanc, Chef du Protocole de la Mairie, a toujours des prévenances pour le représentant de la Suisse auquel il fait suivre des paquets d'invitations aux multiples cocktails offerts à tous les groupes étrangers de passage. Cela concerne, en particulier, les réceptions données en l'honneur de hautes personnalités et Ambassadeurs qui honorent la Côte d'Azur de leur visite. On peut toujours compter sur son obligeance.

A Monaco, le Prince-Souverain invite chaque année les représentants de carrière à un cocktail, un Te Deum, un déjeuner, une manifestation sportive et un gala théâtral à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale. Il invite parfois aussi à un déjeuner à d'autres dates. Son attitude envers moi a toujours été extrêmement aimable. Son Ministre d'Etat, qui est fréquemment changé (j'en ai déjà connu trois), est toujours un ressortissant français. Le Ministre d'Etat, actuellement M. André Saint-Mleux, a aussi des sympathies pour notre pays. Le Ministre des Finances Pierre Notari est d'origine suisse mais, contrairement à d'autres membres de la famille (les Notari sont nombreux à Monaco), il n'a pas sollicité son immatriculation. Auguste Médecin, Président du Conseil National, et son fils Jean-Marie Médecin, ont toujours témoigné leur grande sympathie pour notre pays. Quant à José Notari, 1er Adjoint et souvent Maire intérimaire, c'est un ami personnel.

En général, tous les membres des autorités monégasques, se souvenant de l'amitié que le Prince porte à notre pays depuis le temps de ses études au Rosey, ont toujours montré beaucoup d'empressement à nous être agréables.

Le plus difficile, à Monaco, est d'avoir une bonne mémoire car les rencontres sont moins fréquentes qu'à Nice et on fait la connaissance, à chaque réception, de nombreuses personnalités de passage.

La Princesse Grace aime aussi la Suisse bien que ses attaches affectives correspondent plutôt, cela va de soi, à ses propres origines. C'est donc plutôt dans le monde anglo-saxon, en particulier celui des artistes réputés, ainsi que de la noblesse et des grosses fortunes qu'elle recrute ses amis. D'un abord simple et dotée d'un grand charme, elle a cependant toujours été excessivement affable au cours de nos brèves conversations. Les enfants princiers forment avec leurs parents une famille très unie. Bien que jeunes encore, ils savent s'attirer l'affection de tous. Il n'est personne qui ne soit enchanté des premiers contacts avec cette jeunesse dorée qui sait conserver de la simplicité.

Bien que domicilié à Nice, M. Francis Palmero est Maire de Menton. Il était simultanément, il y a encore peu, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes. C'est un homme qui a le don d'ubiquité. Ses conseils sont fort écoutés et il constitue indubitablement une des plus fortes personnalités de la Côte d'Azur. Il reste malgré tout d'un abord modeste. Débordé, il utilise parfois son épouse pour le remplacer. Celle-ci ne paraît pas se sentir faite pour le rôle. Il s'agit cependant d'une femme très sympathique qui suscite une amitié très spontanée. Je ne crois pas qu'elle influe sur les décisions de son mari. Parmi les accomplissements du Sénateur Francis Palmero, Maire de Menton, il convient de signaler la Biennale de Peinture, le Festival International de la Musique de Chambre et le nouvel aménagement des plages de la ville, travaux de grande envergure.

L'ancien Diplomate et Ministre Bernard Cornut-Gentille, à Cannes, est un ami de la Suisse. Il est le seul à faire envoyer un bouquet de fleurs lors de la célébration de notre Fête Nationale. Au cours d'une période antérieure, pendant laquelle il dirigeait la municipalité, il avait été responsable de la création de la Croisette avec son Palais des Festivals du Film. Ce prestige lui est resté acquis bien que sa popularité soit sur le déclin du fait qu'aux dernières élections il a été élu député avec l'appui de la gauche qui s'est désistée en sa faveur. Cela risque-t-il de compromettre son avenir politique ? La ville de Cannes entretient des liens très étroits avec Genève.

D'autres maires à la recherche des suffrages de leurs administrés sont en lice sur la Côte d'Azur où les activités politiques ne sortent pas toujours au grand jour. Parmi eux, il faut mentionner Me Sauvaigo, à Cagnes, responsable pour le Festival International de Peinture du Haut de Cagnes; Me Hervé de Fontmichel qui, après avoir été adjoint du Maire de Nice pour les affaires culturelles, s'est fait élire Maire de Grasse, ville d'origine de sa famille. Ce dernier semble vouloir faire réellement un effort pour redonner plus de vie à sa ville en y attirant à la fois l'industrie et le tourisme. Si possible, il vaut mieux, à Grasse, s'adresser à la Sous-Préfecture qu'à la Municipalité. Là, le Sous-Préfet Ilari est un homme très capable et actif, très estimé du Préfet et de tous ceux qui le connaissent.

Les rapports avec les autorités préfectorales et autres des Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes sont limités, étant donné les distances, à leur plus simple expression. Nous avons très peu de compatriotes domiciliés dans ces Départements. - On pourrait se demander, après l'affaire récente de Longo-Mai (refus de permis de séjour à des Suisses appartenant à une communauté sociale agricole) si une visite annuelle à quelques-uns de ces petits groupes éloignés ne serait pas justifiée.

2. Rapports entre le Consulat et les immatriculés.

A mon arrivée au poste, j'ai trouvé six sociétés suisses dans tout l'arrondissement consulaire, à savoir:

<u>Nice:</u>	Société suisse "Le Grütli"
<u>Nice:</u>	Société helvétique de Secours
<u>Cannes:</u>	Société Suisse de Secours
<u>Antibes:</u>	Société suisse d'Antibes et Juan-les-Pins
<u>Menton:</u>	Société helvétique de Bienfaisance
<u>Monaco:</u>	Comité de Bienfaisance de la Colonie Suisse de Monaco

Leur situation était loin d'être brillante. A Menton, jusqu'à ce jour, la société ne se compose pratiquement que de son Président, M. Georgio Klainguti, hôtelier, propriétaire de l'Hôtel Bristol. Son existence est toute théorique, car il n'y a jamais de réunion, même pas à l'occasion de notre Fête Nationale.

La société d'Antibes, après une lutte épique, a dû renoncer à une existence statutaire, et, en même temps, à la célébration de notre Fête Nationale au Phare de la Garoupe. Son Ex-Président, M. André Cottier s'efforce cependant à maintenir encore certains liens entre les anciens membres, et, une fois l'an, organise un déjeuner. Le dernier de ceux-ci, auquel je fus convié, ainsi que mon épouse, ne réunissait que 20 personnes, dont 6 hommes et 14 dames. Mon épouse et moi étions les plus jeunes à table !

Quelques membres de l'ex-société d'Antibes se sont joints à ceux de Cannes qui organisent trois réunions par an dans un restaurant local. Là aussi, cependant, la fin ne se

fera pas attendre longtemps. M. Bommeli, vieux Suisse dévoué est très patriote qui était président à mon arrivée, a passé la charge à son ami M. Théodore Fisch, correspondant du Consulat. L'état de santé de ce dernier s'est cependant considérablement amenuisé au cours de ces deux dernières années. La célébration du Centenaire de la société, en octobre dernier, aura probablement été sa dernière grande tâche. Il y a encore quelques membres valides et bons compatriotes, mais ils sont tous très âgés et on peut compter sur les doigts ceux qui peuvent assumer une charge dans le comité.

Nice, il y a quelques années, comptait trois sociétés suisses. L'une d'elles la Mutuelle Helvétia n'existait déjà plus lors de mon arrivée au poste. Elle n'a cependant jamais été officiellement dissoute et un compte serait encore ouvert en Suisse à la garde de M. Schätzle, ancien membre du comité, qui a repris domicile en Suisse depuis longtemps. On se garderait d'essayer de mettre de l'ordre dans cette affaire car il s'agirait de fonds qui auraient dû être placés sous le contrôle des autorités françaises. Une des deux sociétés suisses jadis existantes à Cannes n'était, à l'origine, qu'une succursale de cette société "Mutuelle Helvetia" de Nice, en veilleuse. De cette succursale aussi, on ne parle plus et ses membres n'ont pas intérêt à faire valoir des droits. Au reste, ce groupe de Cannes aurait déjà bénéficié, en son temps, de plusieurs allocations provenant de la caisse commune Nice/Cannes. En fait, il n'y a plus que quelques vieilles personnes (dont MM Bommeli et Fisch) qui, à Cannes, soient vraiment au courant des anciennes affaires de cette Mutuelle Helvétia. A Nice, les anciens membres sont un peu plus nombreux mais ne constituent tout de même qu'un tout petit groupe. Plusieurs fois j'ai suggéré que l'on fasse rentrer tout cela dans la légalité en demandant l'avis de l'avocat-conseil de l'Ambassade, Me Berthoud, à Paris, pour éviter toute indiscretion. Rien ne se fait toutefois et il est difficile de dire comment tout cela se terminera. - J'ajoute,

à toutes fins utiles, que les meubles qui se trouvent à la Maison Suisse, à Nice, sont un don que fit jadis cette "Mutuelle Helvétique".

Les deux sociétés de Nice encore en vie, soit la Société suisse de Secours et la Société suisse "Le Grütli", gèrent en commun "la Maison Suisse". Il s'agit d'un local de société sis 4, Boulevard de Cimiez, au premier étage de l'ancien Hôtel Majestic. L'initiative de son achat reviendrait en grande partie à M. le Consul général Manz, enfant du pays (son père était hôtelier à Nice) qui était devenu chef de poste en cette ville. Composée d'une grande salle de réception et de deux plus petites, d'une cuisine, d'une chambre pour gardien et de toilettes, ces locaux spécialement aménagés par l'architecte suisse Nicolet présentent bien et répondaient sans doute au besoin du moment. On a oublié, cependant, les limitations du cahier des charges de l'immeuble qui ne permet pas les bruits tardifs. Le grand nombre de membres a permis pendant longtemps à la Maison Suisse de présenter des comptes plus ou moins équilibrés. Quand l'époque de la distribution des colis de guerre s'estompa de plus en plus dans le passé, les membres furent de moins en moins nombreux. Bref, il n'a plus été possible de faire face aux frais généraux sans louer la salle de temps à autre à un groupe étranger. La mode des instruments électroniques s'ajoutant à cela, les décibels augmentèrent au point de susciter la colère des autres occupants de l'immeuble (en particulier d'une dame dont le logement est situé exactement au dessus). Citées en justice, les sociétés ont perdu procès et appels. Aujourd'hui, les locaux seront abandonnés au plus offrant.

Un incident vaut la peine d'être mentionné. A mon arrivée, M. L.A. Fontaine était président de la société "Le Grütli". Me conformant aux instructions qui m'avaient été données verbalement à Berne, je lui ai demandé de faire un effort pour maintenir en vie aussi longtemps que possible ce lieu de réunion, dont la vente avait été plus ou moins décidée. Déjà, on ne l'utilisait guère, et pour couvrir le déficit, faisait appel à la Trésorerie de la

Société suisse de Secours dont M. de Willa était Président. Un groupe dirigé par le Président actuel, M. Robert Fontana, était toutefois prêt à faire un ultime effort avant de se résoudre à vendre. Il le fit et cela a prolongé la vie de la Maison Suisse de cinq ans. Toutefois, cela allait à l'encontre des sentiments des anciens présidents qui rompirent avec la Colonie. M. de Willa, craignant la dissipation inutile des fonds de la Société suisse de Secours - versés pour la bienfaisance et non le maintien d'un local - s'opposa véhémentement au maintien de la maison. Il s'adressa même directement à M. le Conseiller Fédéral P. Bonvin, alors Président de la Confédération. Depuis cette époque, les sociétés suisses n'ont plus le support de MM. de Willa et Fontaine. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'hommes dévoués et de valeur. Le Président actuel, M. R. Soller, ami de M. Fontana, est plus souple. Il s'est même personnellement fortement dépensé chaque fois qu'une action a été entreprise en faveur du maintien de la Maison Suisse. A mon avis, personne n'est à blâmer pour un échec qui, en fait, n'en est qu'un demi, car les efforts faits et qui ont prolongé l'existence de ce lieu de réunion vraiment suisse n'ont pas été totalement vains. Cela a non seulement contribué au maintien des liens qui unissent nos compatriotes à la Suisse, mais aussi fourni l'occasion d'un rapprochement entre Suisses et Hollandais. Par surcroît, cela a conservé au Chef de poste un cadre idéal pour ses réceptions à l'occasion de la célébration de notre Fête nationale. Les hautes personnalités qui y ont été conviées en ont toujours fait l'éloge. Cela a donc grandement contribué à marquer la présence de la Suisse dans cette région. Sa disparition imminente est à déplorer.

Monaco est une exception. Le Comité de Bienfaisance de la Colonie Suisse de Monaco n'est guère plus avantagé pour le recrutement de ses membres que les autres sociétés suisses de l'arrondissement consulaire. Il y a peu de Suisses professionnellement encore actifs en Principauté. Tous sont trop âgés. Les rares jeunes membres fréquentant les réunions, par contre, ont conservé de solides attaches avec la patrie. Il n'y a pas de pauvres parmi eux.

La majorité est constituée de retraités qui ont fait partie des cadres de maisons industrielles ou commerciales. L'ambiance distinguée de la Principauté de Monaco se retrouve au sein de notre groupement. Le Premier Août qu'ils ont célébré cette année le premier juillet, ne réunit guère que 30 à 40 personnes, presque toutes suisses tandis qu'aux autres réunions on en compte généralement de 40 à 60. Le nombre des membres, au lieu de diminuer, semble faiblement augmenter chaque année, suivant ainsi le mouvement d'expansion de la Principauté. Peut-être que l'aménagement prochain de Fontvieille nous apportera encore deux ou trois unités supplémentaires. Cette vie (toute relative) est peut-être due, en partie, au sommeil de Menton, ce qui fait que nos compatriotes de Roquebrune-Cap-Martin regardent plutôt vers Monaco.

Comme partout, où je fus en poste, on rencontre de nombreux Suisses aisés, qui, pour une raison ou une autre, ne désirent pas devenir membres de nos sociétés. Un exemple est une Suisseuse domiciliée à Antibes qui ne se lie pas avec nos compatriotes. Très fortunée, elle ne les oublie cependant pas et donne presque chaque année une somme relativement élevée en faveur de nos assistés. Plusieurs de nos compatriotes fortunés ne vivent aussi à Nice que la moitié de l'année. La Côte d'Azur n'est pour eux qu'une résidence secondaire. Je me suis efforcé de les cultiver, dans la mesure du possible, car il s'agit généralement de personnes âgées qui avaient ou ont encore de hautes situations mais n'exercent plus qu'une activité limitée. Les noms et adresses de ceux que je connais figurent dans la cartothèque de référence. Il est très difficile de les réunir. Les artistes aussi sont des outsiders pour lesquels les réunions de nos sociétés n'offrent aucun intérêt.

En règle générale, le handicap le plus difficile à éliminer, en dehors de celui des classes sociales, est celui de l'âge. La douceur du climat attire les personnes âgées. Après une vie d'activité, elles cherchent le repos face aux impératifs du troisième voire du quatrième âge. L'intérêt pour les sauteries nocturnes est passé et le Jass, même l'après-midi, n'est plus à la mode. Les sorties et les pique-niques posent le problème du

confort et du transport. Quant aux réunions culturelles, elles ont encore moins de succès que celles qui rappellent le folklore.

Les rapports administratifs avec les immatriculés ne donnent lieu à aucune remarque. Sur les 3300, il y en a 1300 qui habitent Nice et ses environs immédiats. Ils viennent volontiers au Consulat plutôt que de liquider leurs affaires par correspondance. A ce groupe important on pourrait ajouter les 300 Suisses domiciliés à Monaco. Les groupes d'Antibes, Cannes, Grasse et environs, ainsi que ceux des Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, vu leur éloignement, donnent la préférence aux relations épistolaires. Le Consulat a coutume d'envoyer des voeux de santé et de bonheur à tous nos compatriotes qui atteignent 80 ou 90 ans. Ils en sont très reconnaissants.

Mlle Hohl, double nationale dévouée, membre de l'Eglise protestante, ainsi que le personnel du poste et leurs épouses vont visiter les malades que l'on sait seuls et les prisonniers. On s'efforce aussi de déléguer un fonctionnaire aux enterrements de personnes connues dans la colonie. A Cannes M. Fisch, à Antibes M. Cottier, à Menton M. Klainguti et à Monaco le Président actif de la Société sont informés des cas de détresse et sont priés de rendre visite aux malades ou accidentés. La Caisse de Secours du poste permet l'achat de fleurs, de fruits pour les malades ou la remise de petites sommes aux greffiers des prisons. Mlle Hohl, avec les fonds de la même caisse, organise chaque année, à Nice, le Noël des vieux et celui des enfants. Le produit d'une manifestation des sociétés est également réservé à cet effet. Quelques dons importants mis à part, la "Caisse de Secours", figurant dans la comptabilité du poste, est surtout alimentée par le contenu d'un tronc placé dans la salle d'attente.

Encore une fois Monaco se distingue lorsque l'on parle de compatriotes prééminents ou jouant un rôle dans leur communauté. Il faut mentionner tout d'abord la famille Notari qui, à part S.E. Pierre Notari, le Ministre des Finances, a donné à la Principauté le Premier Adjoint au Maire, José Notari, et divers ingénieurs

et fonctionnaires. Il convient également de mentionner Madame Roxane Noat-Notari, qui appartient au Conseil National. Plusieurs d'entre eux, même de troisième génération, sont immatriculés au Consulat comme double-nationaux. Ils ne fréquentent toutefois pas les réunions du Comité de Bienfaisance de la Colonie Suisse.

Parmi les autres compatriotes qui méritent une mention spéciale, il faut signaler M. Bruno Ingold, propriétaire de l'Hôtel Réserve et Suisse, à Monte-Carlo, membre de la Commission du Tourisme, et M. Albert Scheck, Directeur général du Grand Hôtel Métropole, à Monte-Carlo. Le premier est également propriétaire du fameux Restaurant "La Chèvre d'Or", à Eze-Village, de réputation internationale, et le second dirige en outre, simultanément, l'Hôtel Carlton, à Cannes, un des palaces les plus connus de la Côte d'Azur où descendent les étoiles du Festival du Film, et deux autres hôtels à Paris. Parmi les plus jeunes, encore actifs, on ne saurait omettre de mentionner M. Alois Jurt, un des principaux collaborateurs de l'armateur grec Niarchos. Infatigable et dévoué, on peut toujours s'adresser à lui dans les affaires qui nécessitent des démarches en faveur de compatriotes. Monaco compte aussi un médecin suisse, le Dr. Edouard Carecchio qui essaie en ce moment de remettre son cabinet à un autre médecin suisse, venant de Soleure, le Dr. Peter Urwyler. L'affaire, en faveur de laquelle je suis intervenu officieusement, est encore en suspens.

M. Alberto Albertini, Directeur de Compagnies de Navigation, résidant à Roquebrune et qui aurait appartenu jadis aux Services du Département politique fédéral, se rend volontiers aux réunions du groupe suisse à Monaco.

./ . ./ .

3. Personnalités dont il faut cultiver la société.

a. Administration, Politique et Economie.

Secteur politique.

Le Français du sud présente une façade joviale mais ses propos ne sont que superficiels. Il réserve ses vrais sentiments à ses intimes. C'est donc dans des petites cliques quasi impénétrables qu'il s'exprime et cherche un appui. Ainsi, dans les grands cocktails, on voit les hommes politiques s'isoler et se taire aussitôt qu'un outsider vient leur taper sur l'épaule. Par ailleurs, ils sont très remuants, partageant leur temps entre la Côte d'Azur, Paris et l'étranger. Les informations les plus objectives proviennent donc de hauts fonctionnaires qui essaient de rester neutres dans les conflits d'intérêts locaux mais qui, par suite de leurs fonctions, ne peuvent les ignorer. Ils sont plus accessibles et ont des situations qui permettent des relations d'amitié. La consigne les oblige toutefois à une certaine réserve et l'observateur doit avoir un sens aigu de l'analyse. En veille d'élections, on peut cependant pénétrer plus profondément dans les pensées. Les attaques virulentes créent des pustules qui éclatent jusque dans la presse et l'on discerne alors nettement les tenants et les aboutissants. Les politiciens de tous bords forment une petite cohorte dont la structure n'est pas trop difficile à deviner. Les remous ne vont guère en profondeur. Aussi, une fois les constellations connues, on ne peut noter que de petits glissements. Pour des précisions sur les personnes de ce secteur ainsi que sur les personnalités de l'administration à cultiver, voir cartothèque séparée.

Secteur économique.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice donne volontiers des renseignements sur l'économie de la région. Son secrétaire ne refuse jamais une information. Cette institution, toutefois, est

très occupée par la gérance des ports et aéroports, ainsi que par les rapports de voisinage avec l'Italie. Son compte-rendu annuel, bien que comprenant plus de 200 pages, manque de suggestions pour un développement rationnel des relations avec l'étranger. Outre certains anciens présidents (tel que M. Viterbo, industriel en confection) M. Gérald Cassin, Premier-Adjoint au Maire est très bien orienté .

Une attention spéciale devrait être donnée à l'éclosion de zones réservées à l'industrie légère, en particulier à celle de Carros et de Sophia Antipolis, près de Valbonne.

Le Gouvernement monégasque ayant décidé le rachat de la concession des nouveaux terrains de Fontvieille gagnés sur la mer, il est également judicieux de suivre le développement de cette zone, qui avait été prévue, à l'origine, pour recevoir de l'industrie.

Pour des informations financières on peut naturellement s'adresser à M. Jean Sabrasès, qui est Directeur du Groupe de Nice du Crédit Commercial de France où le Consulat a son compte courant. Il compte, par ailleurs, parmi les amis rotariens du soussigné.

En ce qui concerne les renseignements qui relèvent plutôt de l'Institut d'émission, on peut s'adresser à M. Pierre Borja de Mozota, Directeur de la Banque de France, qui figure également parmi mes amis rotariens.

Secteur judiciaire.

Les bons rapports avec les autorités judiciaires sont évidemment recommandables bien que d'importance toute relative. En début d'exercice les Consuls sont généralement invités à la séance d'installation du Tribunal de Grande Instance. Il est bon d'y aller et d'inviter le Procureur de la République et le Président du Tribunal au cocktail du 1er août.

Le Président du Tribunal administratif, M. Romeuf, est un ami personnel du soussigné qui peut parfois donner des éclaircissements neutres sur des questions de procédure. Cultiver son amitié est dans l'intérêt du service.

Les lenteurs judiciaires sont la règle et, comme un peu partout dans le monde, il vaut mieux conseiller à nos compatriotes de se contenter d'un mauvais arrangement à l'amiable que de se perdre dans les dédales onéreux de la procédure.

Les forces de police sont nettement insuffisantes pour faire face aux nombreux problèmes avec lesquels elles se trouvent confrontées. Sans parler de la circulation dans Nice où règne le chaos et où les agents brillent par leur absence, la racaille de Marseille a étendu ses opérations à toute la Côte d'Azur. Si des règlements de compte ont lieu toute l'année, c'est naturellement en pleine saison que la délinquance est la plus active. Ici il convient plus que jamais de mettre en pratique le proverbe: "prévenir vaut mieux que guérir".

Les rapports du Consulat avec la Police sont, au demeurant, des plus courtois et son désir de coopérer est évident. De nombreux postes nous envoient des papiers d'identité, trouvés sur la rue, jetés par des voleurs. La collaboration avec la Brigade des mineurs est très efficace.

b. Corps consulaire.

Les Consuls de carrière préfèrent recevoir des informations plutôt que d'en donner.

Les Consuls généraux d'Italie qui se sont suivis ont toujours brillé par leurs absences fréquentes du poste, mais ils sont spontanés et prêts à rendre service. Les relations sociales avec eux comme avec les représentants de la France à Monaco sont cependant parfois difficiles du fait qu'ils vivent le plus souvent séparés de leurs épouses ou notoirement en mauvais termes avec elles. Il s'agit par ailleurs de représentants en fin de carrière qui ne restent guère plus de deux ans dans leur poste. Ils ont généralement le rang de Ministre plénipotentiaire.

Les deux Consuls généraux de Grande-Bretagne que j'ai connus étaient aussi des hommes en fin de carrière. L'actuel, qui est Doyen du Corps Consulaire, cessera ses fonctions en juin 1974. Bien secondés par un Vice-Consul de carrière qui vit à Nice depuis de nombreuses années, M. Flanagan, mes collègues britanniques font preuve d'initiative.

Les contacts sont pratiquement nuls avec les deux Consuls de carrière de Tunisie et d'Algérie qui sont à la tête d'importantes communautés économiquement faibles. La nécessité de relations plus étroites ne se fait pas sentir mais je crois qu'ils ne s'y opposeraient pas.

Le Consul général de carrière de Belgique est arrivé récemment. Il doit être quelque peu handicapé par le prestige dont jouissait son prédécesseur, Consul général honoraire autorisé à garder son titre et qui fonctionne encore comme Consul général du Luxembourg. Il n'y a pas de doute que la compagnie de ce dernier, M. R. Destrée, mérite à plus d'un titre d'être cultivée.

Les Etats-Unis sont représentés par deux Consuls de carrière, dont l'un, une femme de race noire, est chef de poste. Elle est aussi exotique d'esprit que de physique. D'une intelligence vive, elle représente bien l'émancipation de sa race aux Etats-Unis. A travers elle ou certains commerçants (M. H. Bleher, Suisse, directeur de la Maison Kuoni, et Dieter Friedrich, Consul honoraire d'Ethiopie à Nice et à Monaco, représentant d'une ligne aérienne américaine) on a accès à toute la colonie américaine et les personnalités influentes qu'elle compte dans les milieux des affaires internationales. Deux autres personnes très bien introduites dans la société de la Côte d'Azur et jouant un rôle dans la communauté américaine sont M. William Swayne, ancien directeur de l'Hôpital américain, aujourd'hui fermé, et Mme D.H. Van de Walle, Membre du Conseil d'administration France- Etats-Unis.

Les Consuls honoraires, en règle générale, sont peu actifs. Il s'agit de professionnels ou de commerçants possédant un cercle d'amis distingués mais discrets. On les rencontre à toutes les

réceptions importantes. Certains méritent, cependant, une mention spéciale, tel Me P. Antonietti, Consul d'Autriche, lequel est également le Président de l'Union Départementale des Associations familiales. Niçois, il connaît pratiquement tous les hommes politiques de la région et entretient d'excellents rapports avec le Préfet. Mme Agnes Vergottis, Consul général de Grèce, M. Alain Varinay, Vice-Consul de Grèce et Directeur de l'Agence Havas, ainsi que le Vice-Consul des Pays-Bas, M. J.J. P. Van Starckenborgh-Jutting sont des grands amis de la Suisse. Comme Me Antonietti, ils sont partout bien introduits, tant dans le monde des affaires qu'auprès des autorités locales. Il doit être fait mention spéciale de notre compatriote, M. Paul de Willa, Consul honoraire de San Marino, qui est le Secrétaire général du Corps consulaire depuis de nombreuses années. Il est de très bon conseil, parfaitement au courant de tout ce qui touche le Corps consulaire et est un ami personnel de M. Jacques Médecin, Député-Maire de Nice et Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes. M. de Willa est présent à presque toutes les cérémonies et cocktails où il est capable de réciter le curriculum vitae de presque chaque personne présente. Cela est dû au fait qu'il a fait ses études à Nice. Il parle le niçois bien qu'encore toujours très attaché à son Valais, en particulier à Sion, où il conserve un logement. Directeur de l'Hôtel Beau-Rivage et administrateur de biens, il s'est créé, en outre, des amis influents hors de Nice, en particulier à Paris et en Suisse.

b. Autres personnes à cultiver.

Parmi les autres personnes à cultiver se trouvent:

1. M. André Eude, Directeur général du Centre Hospitalier et ami personnel du soussigné. Il peut venir en aide lors d'hospitalisation de compatriotes.
2. M. Jacques Audoin, Administrateur civil et Secrétaire général de l'Académie. Il prête volontiers son aide lorsque se pose une question relative aux études dans les Alpes-Maritimes, aux professeurs, colloques et séminaires universitaires, etc.

3. M. Fred Lattès, Adjoint du Maire, commerçant, est chargé de veiller aux programmes de l'Opéra de Nice. C'est un ami de la Suisse.
4. M. Paul Jamin, Directeur de l'Orchestre de l'Opéra, a une épouse suisse. Il collabore avec M. Lattès.
5. Le Dr Ducoeur est Président de l'Association des cinéastes amateurs. Son épouse est d'origine suisse. Le film amateur est sa passion et il fait partie de tous les jurys des Festivals. Il est un "Lyon" et organise des voyages de tourisme pour son club, au cours desquels il profite de filmer. Ayant aussi été actif en politique locale, il est très connu et peut donner d'utiles conseils.
6. Parmi les rotariens actifs d'origine suisse- outre M. Bleher, mentionné par ailleurs - il y a MM Reutter, agent immobilier, et Wyler, Directeur des Grands Garages représentant la marque Peugeot.
7. M. Marc Lanfranchi est le Directeur de Griesser & Co, succursale française d'une maison suisse. Le Directeur suisse, M. Bolli, domicilié à Aadorf, vient fréquemment à Nice pour affaires et a fait don à la "Maison suisse" d'un appareil à raclettes. M. Lanfranchi est bien introduit à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il est membre d'honneur du Comité d'Expansion économique et de Productivité des Alpes-Maritimes.
8. Le Pasteur Rosenstiehl a accueilli plusieurs fois de jeunes Suisses chez lui. Il est Président du Conseil Presbytéral de l'Eglise Evangélique Luthérienne de France à Nice. Il est aussi aumônier de la prison.
9. Me Philippe Chevalier, avocat-conseil du Consulat, est sans doute un homme à cultiver. Il donne bénévolement les informations juridiques que le Consulat sollicite, mais aucun des cas qu'on lui a confiés au cours de ces dernières années n'a trouvé une heureuse issue.

10. Me Roger Seassal, notaire, a représenté le Consulat lors de l'achat de la résidence du chef de poste. Il est à la tête d'un des plus gros notariats de la ville. Je crois qu'il a 30 clercs!
11. Mme Helen Vuischard est une journaliste française mais d'origine suisse. Le premier journal de la place, Nice-Matin, lui confie la rédaction de certaines enquêtes relativement importantes. Son époux est également journaliste.
12. Le Colonel Bastet est le Maire de Villefranche où se trouve situé la résidence du chef de poste. Il est un homme très sociable et apprécie lorsqu'on l'invite.
13. M. Paul Augier, souvent absent de Nice, est une personnalité de premier plan. Directeur de l'Hôtel Negresco, premier de la place, il est très actif dans toutes les organisations économiques et touristiques de la région.
14. Le Doyen Jean-Claude Dischamps, Président de l'Université, est un homme très dynamique qui peut rendre d'utiles services. Il s'est malheureusement mêlé à la politique locale en s'opposant au Maire de Nice et n'a guère réussi dans ce domaine. C'est un ami de M. Michel Bavastro, P.D. G. de Nice-Matin, personnage dont on dit qu'il est "une institution".
15. M. Philippe Fontana-Bonsirven et son épouse méritent une attention spéciale. Le premier est Directeur de Radio Monte-Carlo et collabore à l'occasion avec Radio Suisse-Romande. Quant à Madame Fontana, connue plutôt sous son nom de jeune fille de Bonsirven, elle donne des conférences accompagnées de diapositives qui ne manquent pas de qualité. La Suisse, en particulier le Canton de Berne pour lequel elle a beaucoup d'admiration, a déjà été un de ses thèmes.
16. M. Paul Couteau est astronome titulaire de l'Observatoire de Nice où travaillent des chercheurs de toutes les nationalités. C'est un de mes amis rotariens que l'on pourrait approcher dans toutes les questions touchant son domaine particulier.

La liste des personnalités étant longue, il convient pour le surplus de se référer à la nomenclature des personnes invitées à la réception donnée à l'occasion de notre Fête nationale ainsi qu'à la cartothèque. Les précitées ne constituent que l'essentiel.

4. Sociétés recommandées pour le chef de poste.

Rotary International.

Je suis devenu membre de ce Club car en y adhérant je me suis trouvé rapidement en contact amical avec les personnes actives et dirigeantes les plus importantes de Nice et environs. Comme membre-visiteur, on peut en effet assister à des réunions de clubs d'autres agglomérations de la région.

Lyon's Club.

Il s'agit d'une organisation similaire, mais de moins grand prestige.

Golf.

Les Clubs de golf de Biot, Valbonne, Valescure ou du Mont Agel (Monte-Carlo) sont propices pour se créer des amitiés qui peuvent être utiles. Ils sont toutefois onéreux.

Yachting.

Ce qui a été dit concernant les Clubs de golf est également valable pour le Motor Yacht Club de Cannes ou celui de Monte-Carlo. Il est difficile de trouver le temps et les moyens pour en devenir membre. Aussi, de simples visites sur invitation, de temps à autre, devraient suffire. Le Club de la Voile de Villefranche accepte des membres d'un revenu plus modeste. Il est moins important pour les relations de service.

Cercles littéraires.

Il en existe plusieurs qui présentent de bons conférenciers et organisent des débats. Ils sont fréquentés surtout par des personnes âgées possédant d'excellentes relations mais elles-mêmes peu actives. Même si on ne fréquente pas assidûment leurs réunions, il est de bon ton de cotiser à la Maison de l'Europe et au Centre

Universitaire Méditerranéen. Les exigences financières ne sont pas élevées et il s'agit d'organisations apolitiques qui s'efforcent de ne s'intéresser qu'à des problèmes d'un plan intellectuel élevé.

5. Conseils pratiques pour pallier certaines difficultés.

Bureau

Les locaux du Consulat sont vieux, mais il est impossible d'en trouver des meilleurs à des conditions raisonnables. Un ventilateur est très nécessaire en été, ceci d'autant plus que le bruit intense de la rue oblige le plus souvent à garder la fenêtre fermée. Des climatiseurs seraient souhaitables mais leur pose entraînerait des problèmes insolubles.

Communications.

La circulation automobile devient chaque année plus chaotique. Les arrêts en seconde file ne sont plus censurés. Les zones bleues ont été abolies. Automobilistes et piétons sont indisciplinés et agressifs. En ville, il vaut donc mieux marcher si la distance n'exige pas un déplacement plus long que 20 à 30 minutes.

Les transports publics ne sont pas d'un grand secours.

La résidence du chef de poste pose des problèmes de sécurité et sa piscine des problèmes techniques. Gens de service et problèmes de transport y rendent la vie difficile. Il faut de toute évidence choisir entre l'utilisation de deux voitures ou avoir un chauffeur. De la résidence au bureau il n'y a que 7 km mais, de porte à porte, cela représente en moyenne 25 minutes qui peuvent devenir une heure. La distribution aux invités d'un plan d'accès à la résidence est recommandable. Toutes les personnalités niçoises quittent la ville pour la montagne pendant l'été, alors que Nice est envahie par les vacanciers. Il ne se fait donc pas d'invitations pendant cette période (juillet/août), alors que l'on pourrait profiter du jardin et de la piscine. Quand le temps est incertain, la distribution et la dimension des pièces rendent la résidence peu fonctionnelle. Il

faut donc faire son programme longtemps à l'avance et choisir de préférence les mois de juin et septembre pour les invitations les plus importantes.

Les grèves et le mauvais état des lignes et installations font que l'on ne peut compter sur le fonctionnement permanent des communications téléphoniques. Toutefois, les interruptions sont généralement de courte durée. Des grèves perturbent aussi la distribution du courrier, parfois pendant plusieurs jours, mais on a l'impression qu'une attention spéciale est donnée à la "Valise consulaire" dès l'arrêt de la grève.

Swissair assure une bonne liaison avec la Suisse et nos fonctionnaires en font volontiers usage lorsqu'ils se rendent en vacances. Peu de personnes utilisent le chemin de fer bien que les communications via Marseille soient bonnes. Le parcours touristique empruntant le chemin de fer de Provence jusqu'à Digne, puis la SNCF jusqu'à Genève, est peu utilisé.

Nos fonctionnaires donnent la préférence à la route. Plusieurs itinéraires sont possibles. Les principaux sont la route Napoléon, autoroute de la vallée du Rhône via Lyon et les autoroutes italiennes de Savone-Turin-Val d'Aosta et le tunnel routier du Grand St-Bernard. Le passage des Alpes (Col de Tende ou Sisteron) n'est pas recommandable en hiver. La durée moyenne du trajet Nice - Suisse en automobile privée est de huit heures.

Le parking à Nice est un problème quasi insoluble. Il est difficile de donner un conseil. Dans la pratique, chacun se débrouille à sa manière. Un grand parking est en cours de construction non loin du Consulat (au lieu appelé jadis Charité). Un abonnement pourra peut-être en dû temps être négocié.

Soins médicaux.

Le Dr Guillermond figure depuis longtemps dans nos dossiers en qualité de médecin-conseil du Consulat. Ses qualités professionnelles ont été appréciées différemment et plusieurs fonctionnaires ont eu recours à d'autres praticiens. A Villefranche, je me suis adressé au Dr Jézequel, Villa El Nido, non loin de la résidence

(tél. 80 70 41) et ai été satisfait. Le choix d'un médecin ou d'un dentiste est si délicat qu'il vaut mieux laisser à chacun son jugement.

M. André Eude, Directeur du Centre Hospitalier, pourrait être consulté lorsqu'il s'agit de choisir un spécialiste. Les pharmacies sont bien pourvues en médicaments bien qu'ils ne correspondent pas toujours à ceux du marché suisse. Même lorsqu'il s'agit d'un médicament dont la marque est internationalement connue, on s'aperçoit (comme pour le "Nescafé") qu'il y a une différence de goût et de qualité d'un pays à l'autre. On peut donc préférer le produit suisse au français ou vice-versa, selon les habitudes acquises.

Alimentation.

On peut obtenir tout ce que l'on veut. Le problème est la distance et le parking. On trouve tous les produits de première nécessité à 10 ou 15 minutes à pied de la résidence, mais ils se vendent à des prix de touristes et la qualité supérieure est rare. Cet état de choses oblige à faire des achats massifs une fois par semaine à Nice. Le marché situé à la Place de la Libération serait bien achalandé et les prix seraient normaux. Malheureusement il est impossible de parquer dans le voisinage, et cela ne profite qu'à ceux qui ne résident pas trop loin. Plusieurs personnes, même parmi celles qui habitent le centre de Nice, font des achats hebdomadaires au Marché dit "Cap 3000", situé près de l'aéroport. Il aurait été baptisé ainsi en raison de sa surface de parking qui peut admettre au total 3000 voitures. Il arrive, malgré tout, que l'on doive attendre un peu pour trouver une place. En principe, il faut consacrer une demi-journée à de tels achats.

./.

Usages concernant les visites et invitations.

Les rendez-vous du matin se fixent généralement après dix heures. 11.30 heures est une heure que l'on choisit volontiers pour les visites protocolaires. En principe, on évite les après-midi mais, si nécessaire, le choix de 16.30 à 17 heures est judicieux.

Les visites d'arrivée se font :

a) aux autorités locales:

- Préfet
- Maire de Nice
- deux Secrétaires généraux
- Sous-Préfet, Directeur du Cabinet du Préfet
- M. Michel Bavastro, P.D.G. de "Nice-Matin"
- M. Davril, Recteur de l'Académie de Nice

b) Corps consulaire:

- Doyen (actuellement le Consul Général de Grande-Bretagne)
- Secrétaire général du Corps Consulaire
(notre compatriote de Willa)
- Consuls de carrière

c) Facultatifs, mais recommandables sont les visites:

- au Commissaire régional de police
- au Directeur général des douanes
- au Procureur de la République
- au Président du Tribunal de Grande Instance
- aux Commandants des corps militaires
(armée, air, mer et gendarmerie)
- au Député-Maire de Cannes
- au Sénateur-Maire de Menton
- au Sous-Préfet de Grasse
- si possible,
aux Préfets des Départements des Alpes de Haute-Provence,
à Digne, et des Hautes-Alpes, à Gap.

Nice, le 3 décembre 1973

Le Consul de Suisse:



(G. Kappeler)

ADDENDUM

Un mouvement préfectoral s'est produit depuis la rédaction de ce rapport. En date du 26 novembre dernier, notre Préfet René Georges Thomas a été relevé de ses fonctions et promu comme Préfet hors cadre. Il a été remplacé par M. Pierre Lambertin. La réputation de ce dernier est excellente. On le dit dynamique et travailleur. Il est obligé, surtout dans ses débuts, de compter sur ses proches collaborateurs. Parmi ces derniers le Directeur de son Cabinet, le Sous-Préfet Raffray, vient au premier rang. Je le considère comme un ami personnel et je sais qu'il sera heureux de faire bénéficier mon successeur de la confiance qu'il me porte.

Nice, le 4.12.1973
JK.